



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

ÉVARs : enseignants sous pression face aux polémiques d'extrême droite

Question écrite n° 9914

Texte de la question

M. Raphaël Arnault interroge Mme la ministre d'État, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, sur les pressions des réseaux d'extrême droite contre le nouveau programme d'Éducation à la vie affective, relationnelle et à la sexualité (ÉVARs). Depuis la publication du nouveau programme, différents réseaux d'extrême droite se sont organisés pour faire échouer sa mise en œuvre. Parmi eux, plusieurs collectifs et associations de parents d'élèves, qui sont connus pour leur entrisme au sein de l'école pour propager des idées réactionnaires et contre les valeurs de la République. C'est notamment le cas d'un collectif, créé par un parti, dont les valeurs, fidèles à l'idéologie d'extrême droite, sont en totale contradiction avec celles de l'école républicaine. Ce réseau promeut des idées racistes, islamophobes et LGBTphobes, diffuse de fausses informations sur les contenus enseignés et relaie des discours affirmant que l'école serait gangrenée par le « wokisme » et « l'islamisation ». Ces réseaux lancent des campagnes de diffamation et de mauvaises informations à destination des parents, organisent des rassemblements devant les écoles et menacent des enseignants. Le nouveau programme d'ÉVAR dans les écoles, ainsi que celui d'ÉVARs dans les collèges et lycées, a été vivement critiqué par ces réseaux qui, depuis 2024, ont mené une véritable offensive pour empêcher sa mise en œuvre à la rentrée de septembre 2025. Par leurs relais médiatiques et politiques d'extrême droite, ainsi que par leur activisme, ils ont diffusé de nombreuses fausses informations à propos du programme. Parmi leurs accusations infondées, ils ont notamment prétendu que ce dernier enseignait des pratiques sexuelles aux élèves de primaire ou qu'il encourageait les transitions de genre. Ces attaques affaiblissent la capacité de l'État à combattre les violences physiques et sexuelles faites aux enfants, ainsi qu'à mener efficacement la lutte pour l'égalité entre les filles et les garçons, qui doit commencer dès le plus jeune âge. Ces réseaux sont pourtant très implantés, y compris dans les institutions, puisque ces réseaux ont pu organiser un colloque dans l'enceinte même du Sénat. Plusieurs de ces organisations ont même porté recours devant le Conseil d'État pour obtenir l'annulation du programme. Bien que le Conseil d'État ait validé la conformité du programme à la loi, les réseaux d'extrême droite poursuivent leurs campagnes de pression et de désinformation à son encontre. Au regard des méthodes utilisées pour imposer un climat de terreur dans les écoles à ce sujet, il lui demande

Version web : <https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/17/questions/QANR5L17QE9914>

quelles sont les mesures prises pour garantir la liberté d'enseignement et pour protéger les équipes enseignantes dispensant l'ÉVARS.

Données clés

- Auteur : [M. Raphaël Arnault](#)
- Circonscription : Vaucluse (1^{re} circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire
- Type de question : Question écrite
- Numéro de la question : 9914
- Rubrique : Enseignement
- Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche
- Ministère attributaire : [Éducation nationale](#)

Date(s) clé(e)s

- Question publiée au JO le : [30 septembre 2025](#), page 8302